

**La déchéance post-pénale:  
Une étude sur les conséquences légales  
de la condamnation et sur les moyens  
d'en atténuer les effets sur le statut de  
la personne**

Marc BERGERON, LL.M.  
Barreau de Montréal

<b>INTRODUCTION</b> .....	728
<b>PARTIE I - LA DÉCHÉANCE POST-PÉNALE</b> .....	731
<b>I- Les droits et privilèges susceptibles d'être affectés</b> .....	731
i) La citoyenneté et les droits politiques .....	731
ii) L'accès aux emplois.....	733
iii) La participation aux activités judiciaires .....	734
iv) Le bénéfice d'une pension, d'une assurance ou d'une autre indemnité .....	735
v) Le droit à certains avantages économiques et la capacité de contracter .....	735
vi) L'exercice de certains privilèges .....	736
<b>II- Le rôle de ces mesures</b> .....	741
i) La protection générale du public .....	742
ii) La protection des institutions judiciaires .....	743
iii) La prévention de la criminalité .....	744
iv) La protection de l'État et de divers intérêts publics de sécurité.....	745
<b>III- L'effet de ces mesures sur le statut social du condamné</b>	746

<b>PARTIE II - LES MOYENS LÉGAUX D'ATTÉNUER LA DÉCHÉANCE POST-PÉNALE.....</b>	<b>752</b>
<b>I- La grâce .....</b>	<b>752</b>
A) Le pardon .....	756
i) Les caractéristiques du pardon.....	756
ii) Les catégories de pardon .....	758
a) En vertu d'une disposition fédérale.....	758
a.1) Le pardon ordinaire .....	758
a.2) Le pardon conditionnel .....	758
a.3) Le pardon absolu .....	759
b) En vertu d'une disposition provinciale .....	760
iii) La procédure de requête en pardon .....	761
iv) Les effets juridiques du pardon.....	763
B) L'amnistie .....	767
C) Les autres modalités de la grâce .....	772
i) La remise d'une peine pécuniaire .....	773
ii) La remise d'une amende.....	773
iii) La remise de biens ou de sommes d'argent confisqués .....	773
iv) Le sursis d'une sentence.....	774
v) La tenue d'un nouveau procès ou d'une nouvelle audition .....	774
vi) Le référé à la Cour d'appel .....	775
vii) L'abrégement de la détention .....	776
<b>II- La radiation du casier judiciaire .....</b>	<b>777</b>
<b>III- Les garanties légales qui prohibent spécifiquement la discrimination envers le condamné.....</b>	<b>787</b>
A) Dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne .....	789
B) Dans la Loi canadienne sur les droits de la personne .....	794
<b>IV- L'incidence de certaines protections générales sur la déchéance post-pénale .....</b>	<b>796</b>
A) La Déclaration canadienne des droits .....	796
i) L'interdiction de brimer le droit de toute personne à l'égalité devant la loi .....	797
ii) L'interdiction d'imposer un châtement ou un traitement cruel et inusité.....	800

B) La Charte fédérale des droits et libertés .....	804
C) <i>L'Habeas Corpus</i> .....	805
<b>V- Le rôle de ces mesures dans la réhabilitation du condamné .....</b>	<b>807</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>809</b>